

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

Directeur politique : Bertrand Renouvin

1^{er} DÉCEMBRE AU 14 DÉCEMBRE 1977

7^e ANNÉE — N° 258 — 4,00 F

l'état - flic



LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE — 17, RUE DES PETITS-CHAMPS - 75001 PARIS

la presse au crible

l'affaire Klaus Croissant

Ce ne fut pendant deux semaines que délire dans la presse officielle et déclarations très « germaniques » contre les terroristes et leurs avocats. La cause était entendue : Klaus Croissant serait livré à l'Allemagne, au nom de la solidarité des Etats contre les dissidents qui rejettent les normes établies.

Ce qui fait dire à Gilles Martinet dans « LE MATIN » :

Il faut éviter à la fois les lâchetés de la complaisance naïve et la résignation à une politique qui ne respecte plus les droits de la liberté. Je ne crois pas que Croissant ait été simplement l'avocat du groupe Baader. Je ne plaiderai donc pas l'innocence. Le terrorisme soi-disant prolétarien n'est, à beaucoup d'égards, qu'une version moderne du fascisme. Mais il y a le problème de l'extradition pour raison politique car, qu'on le veuille ou non, le procès qui sera fait à Croissant sera un procès politique.

La complicité de Klaus Croissant vis-à-vis de la Fraction Armée Rouge ne justifie pas la parodie de justice dont d'autres après lui peuvent être les victimes. Ainsi, pour « LIBERA-

TION », le viol des lois d'extradition perpétré par la Chambre d'Accusation de Paris n'est qu'un aspect d'une évolution inquiétante de la justice des pays « évolués » :

Depuis ces dernières années, en Europe, un mot a fait son apparition qui traduit la profondeur d'un phénomène nouveau : la criminalisation des oppositions, des révoltes, des cris, comme des volontés de restaurer la société civile avec ses droits fondamentaux, comme c'est le cas en l'Europe de l'Est.

De plus en plus, les Etats forcent des lois pour légaliser cette chasse aux dissidents et les neutraliser. De l'autre côté du Rhin déjà, ce nouvel ordre règne. Une loi permet d'exclure de la défense les avocats soupçonnés de sympathie avec leurs clients extrémistes. Une autre les chasse de l'administration. Une autre encore autorise l'isolation complète pendant un mois des détenus politiques dans des cellules spécialement aménagées. Torture sans trace. Et où commence la complicité ? Tout avocat étant par hypothèse chargé d'excuser et de défendre son client doit-il être considéré de ce seul fait comme

un complice ? Pourquoi ne pas demander tant qu'on y est leur suppression pure et simple ?

« LES TRENTE DENIERS DE GISCARD »

Un Etat allemand qui, décidément, montre l'exemple. D'autant mieux suivi que le président français est fasciné par le modèle de société social-démocrate. Maurice Clavel dans le « QUOTIDIEN DE PARIS » juge en termes sanglants la livraison de l'avocat de la R.A.F. à l'Allemagne par Giscard :

La France est déshonorée. Vous me répondez : bah ! une fois de plus ou de moins... Et je vous réponds : non, ce n'est pas tellement fréquent... Même le régime de Vichy ne fut pas un déshonneur quotidien de 1500 jours. Et ce qui emporta le verdict de mort de Pétain ne relevait pas de la stricte politique : ce fut la livraison à Hitler des anti-fascistes et juifs allemands qui avaient trouvé asile en France.

Belle filiation historique pour un Giscard, d'autant plus sensible aux volontés du Chancelier allemand que ce dernier a su ajouter la menace financière (pressions sur le franc) aux accents euro-péistes. C'est ce qu'explique Louis-Marie Horeau du « QUOTIDIEN DE PARIS » à propos de la décision d'extradition :

Il s'agit d'une décision politique qui constitue un aveu d'allégeance au gouvernement allemand, qui dans cette affaire n'a pas ménagé ses pressions et ses avertissements quant aux conséquences possibles d'une « défaillance » française dans la solidarité internationale contre le terrorisme.

Les références incessantes au modèle social-démocrate allemand de la majeure partie de la classe politique française peuvent à bon droit nous inquiéter. Elles inspirent à l'éditorialiste de « POLITIQUE HEBDO » ces réflexions :

Ce ne sont pas les ombres des nostalgiques de la croix gammée qui nous préoccupent. C'est l'Allemagne « normale » - normalisée. Celle-là même qui « suicide » Baader et pleure Schleyer. Celle qui s'érige en gendarme économique et politique de l'Europe. Celle qui

introduit sur le vieux continent les méthodes répressives nord-américaines et qui, sous couvert de lutte antiterroriste, projette, avec l'accord (entre autres) de Valéry Giscard d'Estaing, la mise en fiches de tous les « déviants », d'Amsterdam à Athènes.

LA JUSTICE DU LYNCH ?

En extradant Klaus Croissant, le gouvernement français a fait un grand pas vers ce terrorisme d'Etat qui écrase l'individu en le privant des libertés essentielles. C'est ce que rappelle Michel Foucault dans « LE NOUVEL OBSERVATEUR ».

« C'est le droit d'être défendu en justice qu'on a voulu retirer en Allemagne au groupe Baader en persécutant ses avocats. Le débat de l'autre jour, au Palais de Justice, il y avait bien des raisons de le dérober au public ; c'était dans la réalité, le prolongement même de ce qui est en jeu en Allemagne ; ce droit des gouvernés qu'il nous fait défendre ici comme nous avons appris qu'il doit être respecté dans les pays totalitaires.

Les crimes de la R.A.F. ne justifient pas l'exécution du droit d'asile l'autre soir en France. S'il ne s'agissait que de la R.A.F. et de Croissant, à vrai dire, nous nous en moquerions. Mais un tel précédent institutionnalisé aboutit à terme à redonner droit de cité à la loi du lynch.

Jacques BLANGY

repères

L'éditorial et la presse au crible de ce numéro dénoncent à propos de l'affaire Klaus Croissant la formation d'une internationale policière. Nous n'avons aucune sympathie ni pour la Fraction Armée Rouge, ni pour Me Croissant, mais le viol du droit d'asile que l'Eglise médiévale accordait même aux plus grands criminels, constitue une régression fantastique. L'Etat hégélien totalitaire dénoncé par Michel Le Bris dans *l'homme aux semelles de vent* est en marche (*Idées* de Gérard Leclerc). Mais l'Etat giscardien, ce théâtre d'ombres si cruellement révélé par Françoise Giroud (*chronique Lire*) ne se contente pas de jouer les flics supplétifs de M. Schmidt. Il sabote aussi les tâches de salut public en enterrant par exemple le rapport Guichard et ses propositions de décentralisation (*pages centrales* d'Arnaud Fabre), ou en torpillant

insidieusement la politique de défense nationale (article en *Nation Française*). Même la loi Guermeur, aux intentions sympathiques pourtant, ne peut nous satisfaire puisqu'elle aboutit à annexer l'école catholique à l'enseignement d'Etat (article de Régis Coustenoble). Ce numéro relate heureusement un événement plus réjouissant pour les amis de la paix que les divagations giscardiennes : la visite de Sadate à Tel Aviv (article de Denys Renault). Et il fait sa part au divertissement (*chronique Images* sur les films « Chinois encore un effort » et « Padre Padrone ») sans oublier l'effort de nécessaire approfondissement sur les origines maurrassiennes du royalisme (article de Philippe Vimeux sur le livre de Mac Cearney) et sur son évolution actuelle (*chronique lire* à propos du livre de Bernard Brigouleix « l'extrême droite en France »).

ROYALISTE

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 742-21-93

— Abonnements :
3 mois : 30 F
6 mois : 50 F
1 an : 90 F

soutien : à partir de 150 F
C.C.P. Royaliste 18 104 06 N
Paris

— Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais

— Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal

— Directeur de la publication : Yvan AUMONT

— Imprimé en France - diffusion N.M.P.P.

la nation française

enseignement libre et loi guermeur

Dans le tumulte pré-électoral, une loi est passée assez inaperçue : la loi Guermeur actualisant la loi Debré sur l'enseignement privé, votée par l'Assemblée puis le Sénat en octobre dernier.

Elle concerne essentiellement l'enseignement catholique puisque celui-ci représente plus des 90 % du privé.

Cette loi, votée sans grande passion ni difficulté a une double portée : l'alignement du statut des maîtres des écoles privées sur ceux de l'Etat, et le renforcement d'une certaine indépendance de l'école privée. Certes, l'Etat était déjà employeur des maîtres contractuels et fournissait des subventions sous forme du forfait d'externat ; mais désormais, âge de la retraite, droit à la formation continue, subventions pour les constructions sont accordés à l'école libre, et celle-ci est maintenant seule à pouvoir nommer les différents maîtres, alors que la loi Debré autorisait la nomination d'un certain pourcentage de professeurs par les rectorats, disposition dangereuse qui n'était pas utilisée jusqu'ici.

Dans le système actuel d'enseignement, on ne peut qu'admettre la justice de cette loi, les raisons de maître Cornec ou autre tenant du monolithisme laïque ne tenant pas. Comment soutenir en effet avec sérieux la fameuse formule « à école publique fonds publics, à école privée fonds privés » alors que les parents qui choisissent l'école privée financent également l'enseignement public, par le biais des impôts, et payaient même doublement, avant la loi Debré.

En tant qu'enseignant catholique, dans le système actuel, je reste très attaché à l'école libre, dans la mesure où celle-ci est la seule alternative au centralisme d'Etat, où elle est la seule à proposer concrètement une éducation par la catéchèse, malgré toutes ses carences, par une certaine « communauté éducative » qui associe enfants, parents et enseignants.

Mais la véritable liberté subsiste-t-elle, alors que programmes, examens, contrôle des enseignants sont dirigés par l'Etat, qu'à bien des égards, l'école catholique apparaît comme le meilleur applicateur de réformes style Haby, et qu'un certain mimétisme par rapport à l'enseignement d'Etat gagne le privé ? (orientation des élèves, laïcisation de nombreux enseignants, disparition progressive des petites écoles au profit de grands ensembles...)

A cet égard, le centralisme de l'école catholique ne fait que s'accroître, le véritable centre de décision étant maintenant le secrétariat général de Paris. Sa marge de manœuvre est d'ailleurs faible, dans cette optique de semi liberté-assistance de l'Etat.

On peut donc se demander si l'école catholique ne devient pas elle aussi, un obstacle à une véritable réforme de l'enseignement par sa ressemblance de



plus en plus étroite avec l'Education nationale, et son fonctionnement en vase clos.

En imaginant une prolongation au système actuel, pourrait-on accepter différentes écoles, subventionnées par l'Etat, représentant les différentes confessions

ou les idéologies dominantes dans le pays ? Quels effets ces écoles auraient-elles sur l'esprit public ? Ne pourrait-on leur préférer un véritable service public sérieusement décentralisé ? Le débat est ouvert.

Régis COUSTENOBLE

défense

le budget de la honte

Le vote du budget de la Défense marque une nouvelle étape dans le renoncement giscardien à l'indépendance nationale.

La loi de finances de 1977 comme celle de 1976 se traduit en matière de défense nationale par un accroissement considérable des dépenses de matériel. Mais il s'agit essentiellement du matériel conventionnel. Un matériel inutile puisque la France même avec un triplement du budget de la défense, même avec le service militaire de dix ans est bien évidemment incapable par les seules armes classiques de faire face à une agression d'une des super puissances. Et l'argent dépensé ainsi ne s'investit pas dans la force de dissuasion qui est en train de sombrer au-dessous du seuil de crédibilité.

La mise en construction du 6^e sous-marin nucléaire est ajournée de facto, le nombre des missiles du plateau d'Albion reste limité au chiffre dérisoire de dix-huit. Comme le faisait remarquer au cours du débat parlementaire Michel Debré il faut que la France, à l'horizon 1985 se fixe un objectif de huit à dix sous-marins nucléaires pour être assurée d'en avoir à tout instant

— compte tenu des remises en cale sèche, des réparations et des montages de missiles nouveaux — au moins trois ou quatre en état de répondre à une agression. Nous sommes loin du compte.

Il est vrai que MM. Giscard et Barre ne rêvent que de réintégrer de façon plus ou moins honteuse l'O.T.A.N. et de servir de brillant troisième aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale. Du moins serons-nous assurés de la protection sans faille du grand frère américain qui, c'est bien connu, n'abandonne jamais ses alliés ! Il l'a d'ailleurs surabondamment prouvé au Sud-Vietnam en 1975. Quant aux parlementaires du R.P.R. ils se sont, une fois de plus, exception faite de Michel Debré, contentés d'un baroud d'honneur : l'échéance électorale de mars 1978 leur importe davantage que la préservation de la souveraineté française.

A.F.

EN 1977

L'enseignement catholique comprend :

11 000 écoles
120 000 maîtres
1 900 000 élèves

Soit 15 % de la population scolaire
800 000 familles

bataille pour la paix

La venue du Président Sadate en Israël est certainement l'événement le plus considérable de l'histoire du Moyen-Orient depuis la création de l'Etat hébreu en 1947. Après quatre guerres et trente années de haine entre peuples, c'est une brèche énorme dans l'obstacle psychologique à la paix. A mettre au compte du Président Sadate, même si ce dernier a dû céder aux pressions de puissances étrangères.

Pourquoi cette visite de Sadate à Jérusalem ? Il faut d'abord mentionner les préparatifs de guerre en Israël dénoncés par l'Etat major Egyptien. Ayant rompu avec l'URSS, l'armée égyptienne n'a pas encore réalisé la transition avec le nouvel armement livré par les pays occidentaux. Mais plus sérieux que cette menace de guerre qu'il faut bien mettre au conditionnel, sont les problèmes internes à l'Egypte et plus généralement à tous les pays du champ de bataille. L'état d'alerte permanent oblige ces pays à faibles ressources (Egypte, Jordanie, Syrie) à consacrer une part considérable de leurs budgets aux investissements militaires. Or, l'Egypte connaît des problèmes économiques internes énormes : crise du logement, chômage endémique... exploités par une opposition de plus en plus virulente comme en témoigne la reconstitution du parti Wafd, islamiste intégriste. Sadate avait le choix entre répondre à cette opposition par la répression politique ou régler le problème israélien de façon définitive pour consacrer ses ressources au développement économique de l'Egypte.

UN ECHO FAVORABLE EN EGYPTE

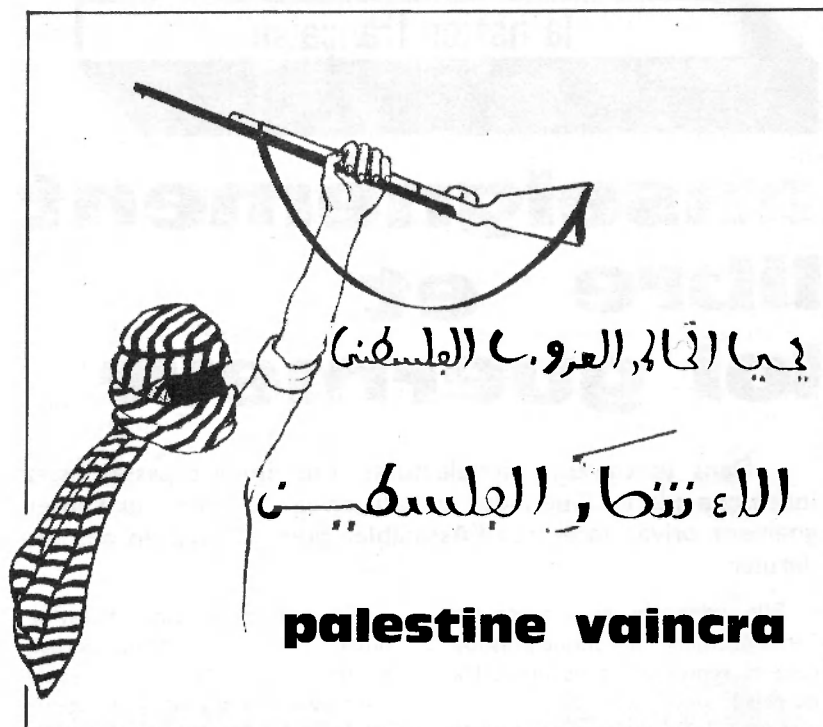
Le voyage en Israël a rencontré de ce fait un écho favorable auprès de la population égyptienne, comme en témoignent les manifestations de soutien populaire à l'aéroport du Caire. La misère étalée dans les rues d'Alexandrie ou de la capitale suffisait à elle seule à légitimer l'initiative du Président Sadate. De plus le président égyptien a tenu à lever

dès le début toute ambiguïté sur son voyage : « Je ne suis pas venu ici pour signer une paix séparée entre l'Egypte et Israël. »

Et les pressions internationales sur le Raïs n'ont fait que le confirmer dans sa volonté d'établir la paix en Proche-Orient. Pressions financières surtout. D'abord celles de l'Arabie Saoudite qui soutient les régimes conservateurs et sans laquelle rien ne se fait sur le plan diplomatique dans cette région. Et surtout pressions américaines : la rupture de l'Egypte avec l'URSS en 1974 a poussé Sadate dans le camp américain et Jimmy Carter a désormais les moyens de se faire entendre au Caire. Les USA en effet veulent la paix au Proche-Orient. D'abord dans l'intérêt d'Israël qui trouve dans le lobby juif américain un appui décisif. Et ensuite vis-à-vis de l'URSS qui profiterait immanquablement d'un pourrissement de la situation au Proche-Orient. Trop de régimes arabes pro-occidentaux sont fragiles et risquent d'être renversés par les éléments pro-soviétiques de leurs armées ou tout simplement d'aller chercher ailleurs des fournisseurs d'armes contre Israël.

ISRAEL RECONNU DE FACTO ?

De son côté, Israël souffre aussi de l'absence de paix. Economiquement bien sûr. Mais surtout la population israélienne en a assez de cette menace perpétuelle sur son existence brandie par ses voisins arabes. A cet égard, la venue du Raïs égyptien constitue une reconnaissance de facto de l'Etat d'Israël et l'énormité de la concession laisse prévoir à moyen terme une possibilité



Pour Israël : l'alternative.

de « paix juste et durable » que la population israélienne est prête à payer très cher.

Les propos fermes tenus par Sadate ne risquent donc pas de bloquer la cause de la paix et il peut compter sur l'opinion publique israélienne pour faire pression sur le gouvernement de Tel-Aviv. Paradoxalement, les cinq conditions de Sadate pour la paix ont d'autant plus de chance d'être acceptées qu'il est le seul chef d'Etat arabe à avoir tait le pas vers Israël. En effet il a beau jeu de montrer l'intransigeance des autres nations arabes pour paraître, lui Sadate, homme de dialogue dont les conditions sont après tout modérées. A cet égard les réactions hostiles de Damas laissent pour le moins sceptiques. Comment imaginer que l'initiative de Sadate n'ait pas au préalable été discutée avec le président syrien puisqu'elle engage tous les pays du champ de bataille ?

Car le président égyptien ne peut pas vouloir une paix séparée avec Israël. S'il se désolidarisait de la Syrie, de la Jordanie et des Palestiniens, il serait presque immanquablement renversé par l'armée et la population.

Cette fermeté de Sadate s'est exprimée à la Knesset lorsqu'il a affirmé qu'il n'y avait pas de paix sans :

- 1) l'évacuation complète de tous les territoires occupés,
- 2) le droit à l'autodétermination du peuple palestinien...

« Nous tenons à ce qu'Israël se retire de tous les territoires occupés y compris Jérusalem puisqu'elle est le symbole vivant

de la coexistence pacifique. Et cela n'est pas à discuter. »

BEGIN COMPOSERA

La réponse du premier ministre israélien Begin a été aussi ferme. On connaît sa position sur les « provinces juives de Judée et de Samarie » (la Cisjordanie occupée). Pas question pour lui de reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien. En proposant à Sadate une paix séparée, il interdit tout progrès dans la négociation de paix.

Mais Begin pourra-t-il longtemps garder cette intransigeance ? Le peuple israélien aspire à une paix définitive et ne soutiendra pas un gouvernement qui refuse les sacrifices nécessaires et risque par son intransigeance de mener Israël à une nouvelle guerre. D'autant plus dangereuse pour son existence que les USA ne soutiendront pas non plus un régime israélien qui refuse la pax americana via Sadate : « Même les Etats-Unis ont reconnu les droits légitimes du peuple palestinien. » Car le lobby juif américain pourrait fort bien refuser aussi de soutenir le nouveau régime israélien. N'a-t-il pas toujours apporté son appui aux « colombes » du Parti Travailiste ?

Aujourd'hui donc c'est à Begin qu'il appartient de faire un pas pour qu'Israël vive en paix à l'intérieur de ses frontières au milieu des nations arabes.

Denys RENAULT

les idées



par
gérard
leclerc

l'homme aux semelles de vent

« Michel Le Bris ? Mais c'est un chouan ! » Spontanément Maurice Clavel ne trouvait pas de mot plus juste pour évoquer ce dirigeant de la Cause du Peuple, mao-spontex intrépide et absolu. C'était il y a six ans. Tel nous retrouvons aujourd'hui Michel Le Bris. L'eau a coulé depuis. Quelques illusions se sont dissipées. Des vérités élémentaires mais déchirantes ont modifié la configuration intellectuelle du « gauchisme ». Le chouan n'a pas sombré dans le naufrage. Au contraire, ses racines se sont affermies. On le rêve en ses chemins creux, le fusil au poing, farouche défenseur de sa liberté, éternel guerillero dressé contre les flics de l'Etat jacobin.

Evoquer l'enracinement, ce n'est pas, comme l'entendent certains, signifier le rétrécissement intérieur, l'enfermement dans une contrée cloisonnée. La Bretagne de Le Bris, c'est aussi la mer, l'Océan « comme un œil ouvert », le ciel qui s'évade, l'immense frégate voguant par-delà les horizons « à la recherche de nos Irlandes ». En un mot, c'est la poésie de l'errance, en route on ne sait vers quelle patrie, celles des landes au granit rose n'étant que l'image du terme à venir. Depuis Rimbaud, on sait que l'éternité c'est la mer aliée avec le soleil.

On a sans doute compris que ce chouan, fou de poésie, est un écrivain. Comme tout écrivain, sa langue le raccroche à sa terre, à son enfance : « Je suis né presque à l'intersection du vent, de la terre et des vagues, dans un petit hameau du nord Finistère en 1944. Yvon Le Vaillant, qui est du même pays et qui a beaucoup bourlingué, dit que cette côte de la baie de Morlaix offre le plus beau panorama du monde. Je n'ai guère bourlingué, mais je sais qu'il a raison... »

Enfance pauvre : sa mère sert « notre maître », le chatelain qui fait trembler la région, possède tout, même l'humble maison familiale sans électricité. La vie est dure, âpre comme au bon

vieux temps. Ce maître venait d'ailleurs. Il était l'étranger, le premier touriste, vivement intéressé par le pittoresque, les intérieurs paysans authentiques. A sa manière, il préfigurait l'immense invasion qui allait submerger villages et hameaux. Il en fut de la Bretagne comme de l'Espagne de la dernière période du franquisme : « Sans le savoir, nous entrons en modernité... ».

D'abord moqueurs devant la meute des Parisiens et des « petites Parisiennes en short », ils se sont laissé avoir, nos Bretons. Les filles ont imité le déhanchement de Martine Carol, les gars ont enfourché leur mobylettes, petits Vince Taylor des bocages, jeans tuyaux de poêle, blousons de cuir noir et chaînes de vélo... « Je ne vous pardonnerai jamais ces années honteuses, je ne vous pardonnerai jamais de nous avoir dégradés à ce point... ». Beaucoup s'en sont allés vers la terrible ville (celle dont parle Rilke et qui ne ressemble pas aux splendides cités). Le pays se transforma économiquement. La terre changea (ces kilomètres de haies balayées à coup de monstrueux bulldozers autour de notre maison de session de la Rue des Aubiers dans le Morbihan ! Aliénation, humiliation. La fin ? Non puisqu'il fallait venir la révolte des années soixante, les tracteurs sur les routes, la prise d'assaut des sous-préfectures, l'épopée de Gourvenec. Et le pays breton se réveille dans ses profondeurs sa jeunesse, ses bardes. Ce n'est qu'un début.

LA DELIVRANCE ROMANTIQUE

Mais en attendant, notre Le Bris, errant, chassé de chez lui, que va-t-il devenir ? « Sous le prétexte des effets dévastateurs du tourisme ne pas se rendre aveugle aux autres, sous peine de devenir aveugle à soi-même. » Va naître alors une réflexion d'une étonnante richesse sur le voyage, la rencontre avec les autres peuples. Plus encore. C'est Verlaine qui appella Rimbaud l'homme aux semelles de vent. Le voyage, sait-on vraiment où il nous mène ? Ici, peut-être faudra-t-il rouvrir le dossier du romantisme, énorme et délicat pour parodier Hugo.

Ce livre aurait pu emprunter son titre à Maurras : « Romantisme et Révolution ». Par un étrange paradoxe, Le Bris contredit Maurras au cœur même de sa démonstration... pour se retrouver d'accord avec lui, sinon sur tout, du moins sur des choses absolument essentielles. Là, où l'auteur de *Romantisme et révolution* croit distinguer le naufrage de « l'homme même, l'homme politique et l'homme raisonnable, l'homme artiste et l'homme chanteur », Le Bris voit le salut, la délivrance. Et pourtant l'un et l'autre ont pour adversaire commun une certaine philosophie allemande, le jacobinisme centralisateur.

Pour s'en sortir, il faudrait un sérieux débat philosophique. Maurras veut sauver la raison contre le romantisme. Le Bris protège l'homme sensible et l'homme intérieur des ravages de la raison hégélienne. Parle-t-on des mêmes choses ? Qu'est la raison ? Il me semble qu'il n'y a de solution qu'à envisager, selon l'expression de Urs Von Balthasar, les dimensions de la raison. Il s'agirait de savoir si elle est ouverte à la totalité de l'existence, à la liberté, à l'aventure par-delà des limites trop tôt dessinées. Artaud a bien le droit de s'en prendre aux citernes

étroites qu'ils appellent pensée, où les rayons spirituels pourrissent comme de la paille. Mais Maurras qui veut renverser la manœuvre du monde et la soumettre à la loi de son cœur, participe de la même révolte, du refus d'une rationalité étriquée.

La querelle s'apaiserait sans doute, si au lieu de considérer le romantisme du côté de ses tentations égotiques et moitrinaires, on le rejoignait sur ses cimes (qui sûrement émergent plus côté allemand que côté français). Ainsi, sans risque nous pouvons suivre Novalis : « Nous rêvons de voyage à travers l'univers, l'univers n'est-il donc pas en nous ? Les profondeurs de notre esprit nous sont inconnues. C'est en nous, sinon nulle part, qu'est l'éternité avec ses mondes, le passé et l'avenir. Le chemin mystérieux va vers l'intérieur ». Saint-Augustin dans ses Confessions ne parle pas un autre langage.

Sans doute, faudrait-il récupérer au passage une raison spéculative que Le Bris par un mouvement de réaction fort compréhensif, semble abandonner trop facilement aux maîtres-penseurs.

CONTRE LA NATION-IDOLE

Le travail de Glucksmann se trouve, en effet, confirmé par ce livre où Hegel est à nouveau cloué au pilori, à partir d'un texte étrange et terrible d'où émerge le totalitarisme de notre bel aujourd'hui : « Cette nuit même que l'on aperçoit si l'on regarde un homme dans les yeux. On plonge alors ses regards en une nuit qui devient terrible... » Et Le Bris de commenter : « Que le regard d'un homme suffise à l'épouvante de l'Etat, cela doit inquiéter : pour s'accomplir la Raison doit-elle d'abord nous crever les yeux ? Etat pur, monde d'aveugles ? Ou bien alors l'Etat hégélien notre cauchemar... » Toute liberté individuelle, personnelle, constitue une menace contre l'organisation rationnelle de la société. Mais pour parer à la menace, je distingue des armes du côté de la raison : prendre la mesure de la personne et de la liberté, ainsi fonder un personnalisme radical qui s'opposera victorieusement à la pseudo raison du grand animal.

Mais la voie intérieure, celle de la poésie, le grand rire libérateur, l'art de la fugue peuvent aussi « avoir raison » de la citadelle totalitaire. L'Etat au sens où il s'est constitué depuis deux siècles — d'abord en écrasant la chouannerie, on ne doit pas l'oublier — cet Etat là est une idole dégoutante et sans cesse menaçante. Lorsque M. Sanguinetti prend position, dans un débat télévisé pour la grandiose entreprise de l'Etat léniniste et stalinien, se rangeant aux côtés des bureaucrates soviétiques contre Bernard Henry Lévy, nous sentons la menace. L'Etat hégélien renvoie à la nation-idole, rationnellement organisée pour la seule puissance, déployant son entreprise en écrasant les peuples et les libertés. Monarchiste, je me sens alors solidaire du libéral contre le jacobin. Toujours la chouannerie !

Gérard LECLERC

Michel Le Bris - *L'homme aux semelles de vent* — Grasset. Commande à adresser au service librairie du journal, accompagnée de son règlement : franco 49 F.

le rapport guichard

vivre ensemble

Le rapport Guichard, consacré à la réforme des collectivités locales, constitue une pédagogie intelligente et progressive de la décentralisation ... que l'Etat giscardien s'ingénie actuellement à enliser.

La commission Guichard rédactrice du rapport « Vivre ensemble » est née dans un contexte qui n'était guère favorable à la décentralisation et a fortiori à la régionalisation. Nous étions au lendemain d'Aléria et le chef de l'Etat venait de s'exclamer en conseil des ministres « La France est trop petite pour être coupée en morceaux ». Au cours des semaines suivantes M. Giscard d'Estaing avait exprimé son désir de voir une réforme des institutions locales commencer par la réorganisation des collectivités locales de base (communes et départements)... ce qui était un moyen de renvoyer à un avenir indéterminé la question de la réforme régionale. Le rapport Guichard s'en ressent : il parle beaucoup des communes et de leur fédération au niveau de « communautés de communes », un peu des départements, presque pas de la région. Mais ce n'est pas l'effet d'un aveuglement - volontaire ou non - des membres de la commission. Au détour d'un chapitre ou d'un paragraphe est rappelée la nécessité de créer un échelon intermédiaire viable entre les communes et l'Etat. Parfois même l'éventualité d'une fusion à terme entre le département et la région est évoquée. Ajoutons même que les membres de la commission n'ont pas été dupes des réticences giscardiennes comme de la prétendue fatalité qui s'acharne, paraît-il, sur les tentatives décentralisatrices dans notre système de démocratie formelle. En témoigne cette phrase que Maurras aurait pu signer et qui résume magistralement la logique de l'Etat jacobin moderne : « Dans la mesure où sous l'Ancien Régime, le roi détenait personnellement la souveraineté,

où l'unité de l'Etat procédait de lui, une certaine diversité de fait et de droit de « ses peuples » était toletable (bien que de moins en moins tolérée). Mais la démocratie a obligé les Français à interioriser cette unité : dès lors que l'unité de l'Etat était indispensable mais qu'elle venait d'en bas, il fallait que l'unité de la nation fut sans faille — et pour en être plus sûr on y veille d'en haut » Mais les membres de la commission, soucieux de ne pas « insulter l'avenir » ont préféré essayer d'utiliser l'entrebaillement de la porte laissé par M. Giscard pour faire progresser, ne serait-ce que de façon partielle, l'idée de décentralisation. Une idée qui, pour ces praticiens de la vie locale se traduit par des propositions concrètes et nombreuses. Contrairement à tant d'autres rapports de commissions para ou protoétatiques la déploration de l'état de fait prend peu de place dans le texte édité par la Documentation française : à peine quinze pages sur un ouvrage qui en comporte plus de quatre cents.

DESSAISIR L'ETAT...

La commission propose un partage nouveau des compétences entre l'Etat et les collectivités

locales. Les fonctions régaliennes (affaires étrangères) doivent rester du domaine de l'Etat. En revanche le rapport propose de confier — assortis de règles d'action obligatoires — aux collectivités locales, les domaines suivants :

- urbanisme et aménagement,
- éducation et enseignement,
- lutte contre les nuisances,
- action sanitaire,
- polices spécialisées.



Enfin les collectivités locales auraient un usage discrétionnaire en matière d'activités périscolaires, sportives, culturelles, de formation professionnelle et sociale, d'accueil et d'aide aux entreprises, d'information locale, de construction et d'entretien des équipements collectifs, d'organisation des services collectifs locaux soit sous la forme de concessions soit sous la forme de régies.

AU PROFIT DES DEPARTEMENTS...

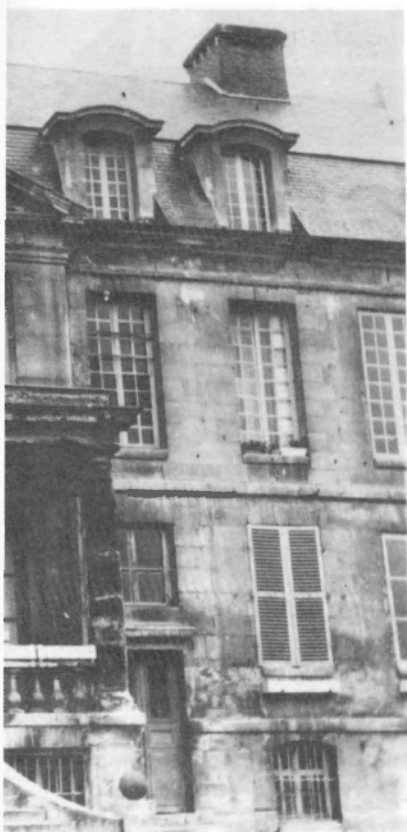
Dans cette optique la tutelle a priori sur les collectivités locales serait supprimée sauf dans deux cas : demande d'annulation d'un acte par le préfet sur laquelle le tribunal administratif devrait statuer dans un délai maximum de deux mois, ou bien existence d'un budget en déficit. De même la prolifération des normes de construction édictées par l'Etat devrait être limitée. Mais en revanche les maîtres d'œuvre techniques d'une construction — obligatoirement agréés par l'Etat — devraient entreprendre leurs réalisations sous leur responsabilité juridique et pénale. Par ailleurs le rapport — clin d'œil à l'avenir — suggère par le biais de procédures contractuelles la délégation ultérieure de compétences étatiques à la région.

La commission Guichard transfère relativement peu de compétence de l'Etat aux départements sauf en matière d'éducation et d'action sanitaire et sociale. Elle a

même tendance à limiter le conseil général à un lieu d'échange et de collaboration plus ou moins informel entre administration et élus locaux qui se retrouvent par ailleurs associés dans de nombreux comités et commissions. Jugement peu flatteur mais réaliste sur les conseils généraux dont les membres — sauf s'ils sont par ailleurs maires — ont peu de prise sur la vie locale. L'essentiel des prérogatives transférées doit l'être aux communes et communautés de communes. La commission distingue en effet deux niveaux dans l'administration locale de base.

... ET SURTOUT DES COMMUNES

En premier lieu les communes. Le rapport « Vivre ensemble » constate qu'elles constituent des unités de voisinage irremplaçables qui rapprochent l'administration et les administrés et sont revêtues au demeurant d'une charge passionnelle et affective indéniable. Il se prononce donc pour leur maintien. Ces communes auraient pour rôle de diffuser chez les citoyens l'information sur les différentes procédures administratives — vaste problème ! — de gérer les bureaux d'aide sociale pour donner un visage humain à celles-ci et d'imaginer de nouveaux emplois d'intérêt collectif de style centre communautaires, parc et équipements sportifs, garderies, centres de conseils professionnels.



Mais la commission Guichard souligne que la plupart des communes sont trop peu peuplées (les trois quart d'entre elles (1) ont moins de sept cents habitants) pour assumer les tâches de gestion les plus onéreuses. Il préconise donc la fédération des communes au niveau des communautés. Tantôt elles correspondront à une grande agglomération urbaine. Tantôt enfin elles associeront une ville moyenne et son arrière pays.

Pour tenir compte de la multiplicité des situations, le rapport Guichard propose que le découpage toujours plus ou moins arbitraire des territoires communautaires — quelque soit la procédure choisie — soit contrebalancé par la mise en place de structures coopératives — sur un ou plusieurs domaines — entre communautés voisines.

Le rôle des nouvelles communautés devra concerner essentiellement la voirie, la construction d'établissements scolaires et surtout la maîtrise de l'espace c'est-à-dire l'adoption des P.O.S., l'action foncière et la délivrance des permis de construire. Dans un premier temps le conseil de communauté sera élu par les conseils municipaux... en attendant qu'une conscience communautaire suffisante permette leur élection au suffrage universel direct.

LA QUESTION FINANCIERE

Mais il n'y a pas d'autonomie locale sans ressources correspon-

dantes. Or la fiscalité locale est archaïque, inefficace et injuste. Les communes doivent quémander de l'Etat des conventions accordées au coup par coup après une procédure tatillonne voire inquisitoriale. En outre, de ces subventions dépendent l'octroi d'emprunts par les caisses para publiques style Caisse des Dépôts et Consignations ou Crédit Agricole. Le rapport Guichard propose donc une révision de l'assiette des impôts locaux. L'assiette actuelle calculée d'après une clé compliquée et peu rationnelle interdit aux collectivités locales de moduler la pression fiscale en majorant ou en minorant par rapports aux autres l'un des quatre impôts locaux. Les membres de la commission proposent donc que ce droit soit accordé à l'intérieur de certaines limites aux communes et communautés.

Et pour clarifier les responsabilités et l'action de chaque communauté locale, les membres de la commission réclament que les trois impôts fonciers et locatifs (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation) soient dévolues aux communes cependant que la taxe professionnelle serait perçue par les communautés. Quant aux départements, ils auraient une fiscalité distincte fondée sur l'attribution d'une fraction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Par ailleurs, la dotation de fonctionnement donnée actuellement par l'Etat (versement représentatif de l'ancienne taxe sur les salaires) devrait être calculée d'après des critères économiques rationnels — la progression globale des recettes de l'Etat dans les collectivités de base par exemple. Les subventions d'équipement, elles, devraient être globalisées pour chaque communauté et non plus attribuées opération par opération. A terme, les deux types de subventions (de fonctionnement et d'équipement) pourraient être fusionnés. Quant aux emprunts, eux aussi, devraient être globalisés et leur procédure d'octroi considérablement allégée. Enfin « Vivre ensemble » recommande la création d'une conférence nationale des institutions locales qui, sans être un contre-état ou un para-état, coordonnerait les expériences des collectivités locales, organiserait des services d'initiation à la gestion et à la formation du personnel

communal et jouerait le rôle de chambre de réflexion en ce qui concerne le transfert contractuel de nouvelles compétences de l'Etat aux régions, départements, communautés et communes.

UNE PEDAGOGIE DE LA DECENTRALISATION

Les propositions du rapport Guichard présentent l'immense mérite de proposer une pédagogie de la décentralisation. Elles partent des réalités existantes pour les transformer graduellement. La commission cherche à créer un nouvel état d'esprit en donnant aux élus locaux de nouvelles responsabilités. Cela revient à parier sur une modification de leur état d'esprit actuel de notables semi-irresponsables agenouillés devant l'administration préfectorale et asservis aux partis politiques. Pari hasardeux, dira-t-on. Mais l'état d'esprit actuel n'est-il pas lié à l'existence d'un système qui le crée et le perpétue? Et de toute manière, il est insensé de prétendre réformer la vie locale en faisant table rase de la situation antérieure et en épurant les cinq cent mille élus locaux en place. Tout au plus peut-on espérer que la réforme suscitera progressivement la formation de nouvelles élites locales.

Bien sûr, les partisans de la région sont en droit de souligner l'énorme lacune contenue dans le rapport Guichard à ce niveau. Tant qu'il n'existera pas un organisme intermédiaire susceptible de prendre en charge de grandes opérations d'aménagement du style Fos, Côte du Languedoc, ou reconversion de l'économie lorraine, trop vastes pour des communautés de communes et gérées actuellement par l'Etat de façon trop lointaine, le rééquilibrage des pouvoirs au sein de la nation ne sera pas satisfaisant. Par ailleurs, seule la région peut être capable de définir une politique culturelle globale ou de bénéficier du transfert d'une partie de la T.V.A. Il est difficile en effet de localiser cet impôt — qui constitue l'essentiel des recettes fiscales actuelles et « colle » le mieux à l'évolution de la vie économique nationale — au niveau d'une communauté. En revanche, cette localisation est possible au niveau régional, surtout si elle s'accompagne d'une régionalisa-

tion de la propriété d'entreprises actuellement possédées par les grands groupes financiers privés ou par l'Etat. Et ce n'est qu'à partir du moment où l'échelon régional disposera de pouvoirs financiers et de gestion étendus que le dialogue entre Etat et collectivités locales cessera d'être inégal.

Prenons garde cependant à ne pas adopter des positions par trop maximalistes. Il serait illusoire de vouloir briser en un jour le système jacobin. Vouloir réformer tout, et tout de suite, est le meilleur moyen pour provoquer un faisceau de résistance et un syndicat de tous les conservatismes qui ferait achopper à coup sûr un projet global de réforme régionale et locale, parfait sur le papier mais irréalisable. Cependant, la démarche progressive du rapport Guichard suppose pour être efficace une condition préalable qui est loin d'être remplie : celle de l'existence d'un Etat patient mais résolu et décidé à mettre en œuvre de façon graduelle mais constante et durable la révolution régionaliste. Nous sommes loin du compte actuellement. Nous avons vu que M. Giscard a suscité la commission Guichard et l'étude de la réforme des collectivités locales de base uniquement afin d'allumer un contre-feu à la réforme régionale. Maintenant que le rapport Guichard est rédigé, il le laisse sommeiller. Tout au plus a-t-il fait envoyer aux maires un questionnaire sur la réforme des institutions communales qui, au demeurant, ne brille guère par sa précision. Le dépouillement de ce questionnaire est en cours. Mais, déjà, l'Etat par la voix de Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, et chargé plus spécialement des collectivités locales, semble faire siennes les criaileries de maires qui redoutent d'être dépossédés de leurs attributions par la création des communautés. Verra-t-on la république giscardienne s'appuyer sur un poujadisme municipal pour maintenir le statu quo? Ce serait un moyen comme un autre de remettre sine die cette décentralisation que tous les gouvernants de la démocratie formelle promettent toujours mais ne réalisent jamais afin de mieux manipuler à l'occasion des grands scrutins nationaux les électeurs.

Arnaud FABRE

(1) Très exactement 26.217 sur 36.394.

les fachos

Les ouvrages consacrés à l'extrême-droite sont rares, et médiocres. Simples annuaires ou prétextes à d'obscures règlements de comptes, apologies discrètes ou dénonciations faciles, ils brossent en général un tableau partiel et partial d'un faible intérêt. Bernard Brigouleix a su éviter tous ces pièges.

Journaliste au Monde, observateur attentif de l'extrême droite française pendant plusieurs années, il a écrit un livre juste et bien équilibré (1). L'essentiel y est dit, sans que l'auteur se perde jamais dans l'anecdote ou dans l'entrelacs des groupuscules et de leurs querelles : l'histoire s'éclaire, la mosaïque des partis et des mouvements droitistes prend un sens, et quelques portraits bien choisis permettent de savoir ce que c'est de vivre, aujourd'hui, à l'extrême droite.

Une vie placée sous le signe de l'échec — du 6 février 1934 à la Libération, de l'OAS à la campagne de Tixier-Vignancour en 1965. Singulier destin de l'extrême droite, qui porte depuis plus de trente ans le poids de ses trahisons sous l'Occupation, qui est « associée, dans la mémoire des Français, à la plupart de leurs mauvais souvenirs ».

Nostalgiques d'un passé inavouable, d'une pauvreté intellectuelle affligeante, sans prise sur une époque qu'ils sont incapable de comprendre, les « fachos » cultivent le trouble plaisir du « dernier carré », l'amertume des réprouvés qui n'existent plus, face aux autres, que par la violence et dans la haine. Provocateurs, ils sont toujours les victimes de leurs provocations, rassemblent la gauche qu'ils prétendent combattre, et réprimés par une droite trop heureuse de se démarquer... L'extrême droite tente pourtant de faire aujourd'hui son « aggiornamento », en participant au jeu électoral et en se donnant une image rassurante. D'où le rapprochement avec Giscard, puis avec Chirac, mais toujours au niveau du service d'ordre ou du

petit appoint électoral. Triste histoire où le désir de plaire, toujours déçu, le dispute au sombre plaisir d'être craint ou détesté.

La justesse de ton et la finesse de l'analyse se retrouvent dans l'étude des mouvements royalistes. Car il va sans dire que nous attendions Bernard Brigouleix à ce tournant-là, quelque peu inquiets de voir le nom de Bertrand Renouvin apparaître à la première ligne du « prière d'insérer » de son livre. Inquiétude superflue : s'il faut regretter que l'auteur ait rangé trop rapidement Maurras à l'extrême droite, en négligeant son anti-fascisme fondamental, les pages qu'il consacre à la Nouvelle Action Française ne laisseront au lecteur aucun doute sur l'opposition radicale qui existe entre notre mouvement et l'ensemble de l'extrême droite. C'est même, comme le dit Bernard Brigouleix, le seul point sur lequel nous soyons d'accord avec les « fachos » !

Je n'en dirai pas plus, laissant les nacistes découvrir comment ils apparaissent aux yeux d'un observateur impartial. Ils regretteront peut-être la petite note pessimiste de la conclusion. C'est pourtant vrai. « Une partie seulement du contrat a été remplie » : nous n'avons pas encore réussi de véritable percée sur le plan quantitatif et notre implantation ouvrière demeure faible. Mais l'histoire de la NAF n'est pas terminée, Dieu merci...

B.LA RICHARDAIS

(1) Bernard Brigouleix : *L'Extrême-droite en France* (Fayolle). Commande à adresser au service librairie du journal, accompagnée de son règlement : franco 46 F.

la comédie du pouvoir

Montreuse de marionnettes, parce que chassée du pouvoir, Françoise Giroud démontre magistralement qu'en ces temps de giscardie, Guignol a colonisé ce qui devrait être le pouvoir.

Françoise Giroud a tous les défauts qu'on voudra mais pas celui de manquer d'assurance. Il lui faut même un sacré culot pour affirmer au début de son livre qu'elle ne nourrit ni ambition personnelle ni ressentiment. Pas de ressentiment ? Mais tout son livre n'est qu'un long règlement de compte avec Chirac son ennemi juré depuis une certaine histoire de médaille de la Résistance... sur laquelle la chère Françoise est d'ailleurs d'une discrétion de violette.

Pas d'ambition ? Françoise Giroud a beau se dépeindre sous les traits d'une femme accablée par la comédie du pouvoir et clouée par le devoir, tel Prométhée, à son rocher du Secrétariat à la Condition féminine puis à la Culture, il est visible qu'elle étouffe de dépit à l'idée de ne plus être sous-ministre.

Ceci dit l'ouvrage constitue un document irremplaçable sur la déliquescence de la Ve République. Les journaux ont déjà abondamment reproduit les perles proférées en Conseil des Ministres telles que les rapporte la Giroud. Nous n'y reviendrons pas sauf à propos de la déclaration démente de M. Sauvagnargues diplomate de carrière et ministre des affaires étrangères de 1974 à 1977 sur les joies de la riziculture au Cambodge. C'est donc ce genre de guignol qui domine au Quai d'Orsay ? A la place des otages français enlevés par le Polisario, je tâcherais de m'armer de patience. Ce n'est pas demain la veille que les pantins de la « Carrière » mettront fin à leur captivité.

Plus intéressant est le portrait que Françoise Giroud trace de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing. Chirac est dépeint comme une sorte de bête

de proie, fort en gueule et en machoires, mais dépourvu d'idées que manipule le brain trust de la droite musclée conduit par Pierre Juillet et Marie-France Garaud. Mais on pourra toujours rétorquer que le témoignage de Françoise Giroud est suspect en raison de son aversion à l'égard de l'ancien premier ministre.

En revanche Giroud a les yeux d'une Chimène chassieuse pour le Chef de l'Etat. Elle s'efforce de camper le Président sous les traits d'un homme sensible mais ferme, porté à se remettre en question mais en même temps tenace lorsqu'il a pris une décision et résolu à l'appliquer coûte que coûte. Malheureusement pour son grand homme, derrière le lyrisme apologétique apparaît un tout autre personnage. Celui d'un fils d'Hamlet et de Marie-Chantal qui joue avec les idées sans s'y attacher de façon durable. Cela l'amène à cultiver les gadgets pour résoudre les problèmes (le secrétariat au travail manuel par exemple) ou à faire mine de s'intéresser à la région avant de rejeter — effrayé — cette notion dès qu'il découvre la complexité du problème corse. Cet aboulisme n'est pas un homme d'action. Mais ce n'est pas non plus un homme de contemplation. Ce qui en tient lieu chez lui c'est une curiosité sans amour en présence de la vie quotidienne du peuple français réduite pour lui à une pure pantomime. Merci à Françoise Giroud, cette autre sceptique blasée, de l'avoir fait ressortir. Malgré elle !

Paul MAISONBLANCHE

Françoise Giroud — *La comédie du pouvoir* — Commande à adresser au service librairie du journal accompagnée de son règlement : franco 50 F.

histoire

maurras et son temps



La jeune génération est avide de percer les mystères qui composent les oubliés, les dénigrés ou les idolâtrés de notre temps.

« La finalité profonde du maurrassisme n'est pas la réalisation du programme politique tiré de sa doctrine. Le maurrassisme, c'est d'abord et surtout la réaction d'un homme devant le malheur de vivre, une thérapeutique personnelle contre le nihilisme. C'est pourquoi il n'y eut jamais en réalité qu'un seul maurassien, qui était Maurras lui-même ».

En noircissant 298 pages pour retrouver ce que Maurras a toujours affirmé : le maurrassisme n'existe pas, James Mac Cearnay fait figure de Donquichotte... A moins, au contraire, que — partant de la pensée vulgaire — il campe Maurras, en toute liberté, sans être taxé a priori de maurassolâtre. L'entreprise de Mac Cearnay rend alors un fier service à l'histoire scientifique et à la vérité.

Dire que Maurras n'est pas un doctrinaire, ce n'est pas le contredire, — lui qui en a toujours convenu —, mais c'est détruire la vision officielle qui identifie Maurras à ses émules fascisants des années 30. La conclusion de Mac Cearnay incite à retrouver la fameuse distinction entre maurassiste et maurassien.

Pourtant l'intérêt du livre n'est pas là principalement. Ses qualités et ses défauts eux-mêmes en font à mes yeux une œuvre stimulante pour l'esprit.

UNE METHODE MODERNE

La méthode elle-même qui use du soupçon est une première qualité. Comprendre Maurras, c'est retourner à son temps, ses origines, sa naissance, la banalité de sa vie, par-delà les ombres,

les lacunes de nos informations ou les « passés composés » que sont les divers « Mémoires ».

Tout autant que des essais antérieurs (Roudiez, Vandromme, Capitant, Peter, Leclerc) le livre de Mac Cearnay nous réjouit donc, nous qui avons toujours cherché le non-art des situations et des hommes, toujours refusé les contes et les histoires saintes.

Toutefois le fait de chercher les racines d'autrui ou d'autre chose suppose à la fois qu'on se soupçonne soi-même, qu'on établisse le lieu d'où l'on parle, et également que l'on distingue tuf porteur et liberté créatrice. Précisément, Mac Cearnay n'a pas évité cet écueil du scientisme, et les contradictions de son texte manifestent l'impossible unique explication pour rendre compte de toutes les figures de Maurras.

Homme de la droite catholique, royaliste aussi depuis toujours ? Maurras s'en distingue, fasciste par certains aspects ? il en est radicalement différent ; orgueilleux et d'un caractère exécrable ? il est l'homme privé le plus exquis... Parce qu'elle est moniste, la pensée de l'auteur est une pensée réductrice. Et, derrière elle, apparaissent les pré-supposés de l'auteur lui-même, lesquels ne sont pas gages d'objectivité.

UNE PENSEE MONISTE

La « Construction doctrinale (de Maurras) est achevée avant l'affaire Dreyfus », affirme Mac Cearnay, et lui, d'en déduire que Maurras se réduit à sa jeunesse, qu'il a délibérément trompé son public sur la genèse de sa pensée politique, etc... Cette « révélation », l'auteur la dégage sans

nul doute d'une étude sérieuse et minutieuse de l'œuvre antérieure à 1892, des correspondances Barrès-Maurras (publiée en 1970), et surtout Maurras-Penon (encore inédite). Il n'empêche que c'est une thèse, et non pas une conclusion définitive, de penser la clé du personnage de Maurras dans ses vingt-cinq premières années. Afin de combattre ses tentations nihilistes et pour se divertir des insolubles questions métaphysiques, Maurras aurait jeté les bases d'une politique naïvement tirée du traditionalisme, fondée sur la gréco-latinité et abusivement parée des attributs de la science.

Dans son ouvrage — apparemment ignoré de l'auteur —, Pol Vandromme met en garde : « Tant de hasards, tant de coïncidences, tant d'accidents même nouent une vie, — un rien... et tout se serait décidé autrement. C'est un parti pris, et une illusion de biographe de vouloir reconstituer une existence après coup, quand elle a déjà pris son pli ». Ajoutons que désigner les influences, sources et événements d'une vie et d'une pensée... ne dispense pas d'expliquer leur intégration, leur synthèse. Car c'est la synthèse qui fait précisément le mystère, l'unicité d'un homme.

IL FAUT ALLER PLUS LOIN

Ce livre nous laisse insatisfaits. Il convient d'en approfondir l'entreprise. Ce livre participe des balbutiements d'une étude scientifique de Maurras que nous souhaitons tous depuis longtemps. Mais ce livre est plus important par la méthode qu'il emploie que par ce qu'il prouve.

Parler de royalisme, catholicisme, antisémitisme, nationalisme... Ce n'est pas dire desquels on parle ; car l'historien sait qu'ils sont divers et multiples. Faire allusion à trois liaisons féminines en deux petites pages n'est pas une étude psychologique profonde. Subodorer l'enracinement sans critiquer et juger, ne constitue pas un travail historique...

En affirmant la politique comme choix moral, en liant vérité et sincérité ou en estimant vaine a priori la solution royaliste du problème français..., l'auteur écarte d'emblée les discussions maurrassiennes sur la science politique, l'objectivité de la connaissance, ou le royalisme de raison. Il se condamne donc à ne pas comprendre ni expliquer Maurras, faute de l'avoir rencontré.

Outre qu'il ne pèse jamais pour elles-mêmes les idées de Maurras, on regrettera que cet essai occulte les réalités économiques et sociales, qu'il porte des jugements superficiels (nitschéisme, fichtéisme...) qu'il soit encombré de pré-supposés épistémologiques. Tout cela gâche un travail par ailleurs de grande qualité. Là, en effet, on trouvera, pour la première fois, des analyses excellentes et suggestives à propos des liens Patrie française-Action française, des rapports Maurras-Action française ; on trouvera des regards nouveaux (jamais encore rassemblés) sur la crise de 26, Vichy et le procès de 45.

Ph. VIMEUX

James Mac Cearnay — Maurras et son temps — Commande à adresser au service librairie du journal, accompagnée de son règlement : franco 43 F.

chinois encore un effort...

« Chinois encore un effort... » est un film à thèse féroce pour la Chine contemporaine.

Le film de René Viénet « Chinois encore un effort pour être révolutionnaires », se présente assez drôlement comme un montage ou collage « situationniste », ce qui permet aux « mao » de France et aux journalistes du Monde de le quereller sur les détails sans répondre sur le fond.

Les premières images sont des documents d'époque. La Chine en 1900, à l'arrivée des Européens, des Anglais particulièrement. C'est l'époque de la guerre de l'opium. Intoxicant peu à peu les fonctionnaires qui s'endettent pour fumer, les Anglais pénètrent en Chine, obtenant des monopoles commerciaux, s'infiltrant dans le pays, puis déclarant la guerre, des guerres, lorsqu'un missionnaire est malmené, remportant à l'aide de leurs canonnières d'acier de splendides victoires sur les jonques classiques, de bois et de bambou. Succèdent d'autres reportages, les visages chinois sont moins souriants devant les soldats japonais et anglais, arrestations, fouilles, massacres. La Chine très vite s'est vue dotée d'usines européennes utilisant les matières premières et la main-d'œuvre locale (dans un premier temps les femmes et les enfants vendus par les paysans ruinés, fournissent la base ouvrière) pour des bénéfices strictement européens.

Il faut peu de temps pour que cette classe ouvrière s'organise en mouvement révolutionnaire ouvrier, Staline le soutient. Mais lorsque la première (et la seule !) révolution prolétarienne se déclare, c'est à contre-temps et sur ordre de Staline, puis à cause de l'abandon de Staline qu'elle s'achève par d'atroces massacres. Ce qui jamais n'em-

pêcha le régime maoïste de proposer à l'édification des masses d'immenses portraits du génial Staline, ni d'accueillir dans le gouvernement un des égorgeurs de la Commune de Canton. Et le film d'ouvrir une page de publicité pour le livre d'Harold Isaac traduit par R. Viénet « La tragédie de la révolution chinoise, 1925-1927. » (Edit. Gall.)

Les producteurs affectionnent d'ailleurs ce genre de réclame notamment en faveur des ouvrages de la Bibliothèque Asiatique dirigée par René Viénet. Cela ne va pas sans obscurcir considérablement la présentation des faits.

Intercalant publicités détournées et documents officiels maoïstes, Viénet tente de montrer comment le libertaire Mao Zhedong s'est transformé en héros fasciste, et comment la révolution culturelle masquait une lutte entre bureaucrates pour le pouvoir.

Mao le plus grand nageur de son temps, vivants portraits lors des grandes fêtes prolétariennes, Nuremberg en plus grandiose, les livres brûlés (les écrivains aussi) ou la lutte contre Confucius (c'est-à-dire contre Lin Piao et ses partisans), l'iconographie classique bouddhiste adaptée aux épisodes de la vie de Mao, autant d'armes pour récupérer un pouvoir très disputé. Les Gardes Rouges aussi serviront d'armes, entretenant la terreur, dévastant les monuments tandis qu'à l'étranger une pauvre exposition circule, montrant les « trésors archéologiques découverts pendant la Grande Révolution Prolétarienne ».

Un détail : M. Barthes n'est pas épargné par la bande à Viénet, parce qu'il est le pense-bête adoré le plus exemplaire de France. A l'occasion de son voya-

ge en Chine, Barthes a retrouvé « l'art exquis de parler pour ne rien dire », et comme Loti en extase devant les taches blanches des mains coupées à des petites filles, Barthes pudiquement refuse le « sens brutal » devant les cadavres des paysans du Guangdong échoués à Hong-Kong, délicatement feint de ne les voir pas...

Pourtant Viénet n'en reste pas moins fidèle à Hegel et à Marx. Est-il possible de réclamer justice en leur nom ?

L'on sait ce que la Chine nationaliste est devenue, un œil américain et japonais espionnant le continent Chinois, tandis que l'industrialisation bat son plein des deux côtés.

N'y a-t-il vraiment aucune autre solution, que ces îlots colonisés, que ce continent asservi par des dogmes absurdes et comme contraint de devoir livrer demain une lourde guerre contre l'U.R.S.S. ?

Si quelques Chinois perpétuent leur tradition singulière, comment devons-nous entendre leur silence ? Comme le silence de la Chine elle-même qui obscurément poursuivrait son chemin, selon ses lumières, selon ses hommes ?

« Cette Chine sans laquelle (écrit Simon Leys) il nous manquerait aujourd'hui une part à notre humanisme, à notre humanité. »

Ghislain SARTORIS

padre padrone ou l'exercice du pouvoir



Dans les montagnes sardes, la nature a forgé l'homme à son image : pauvre, dur et sec. C'est entre eux un combat perpétuel pour la survie.

Les très jeunes enfants, surtout s'ils sont les aînés de la famille, sont arrachés à l'école, endroit privilégié dans cette existence rustre et laborieuse. Ils seront bergers, et aideront leurs pères.

Le père, le Padre, personne mythique, le chef, la tête, celui par qui tout arrive : la vie, le savoir, et aussi parfois la mort. Ce pouvoir absolu il l'a sur tous, sur sa femme et ses enfants, qui le lui concèdent au prix de quels sacrifices, quelles tortures physiques et morales !

Sa femme, elle sera violée tout au long de sa vie sans avoir aucun droit sur les enfants qu'elle mettra au monde. Ses enfants, ils devront se taire et plier devant lui.

Les humiliations, l'auteur puisque cette histoire est autobiographique, les connaît toutes. Tout lui sera interdit, même plus tard de parler son patois. Ce n'est que lorsqu'il possédera un savoir reçu en dehors du père, lorsqu'il détiendra un pouvoir nié par celui-ci, que le heurt éclatera : heurt plein de violence et de haine, envers ce fils, assez fort maintenant pour lui faire mordre la poussière, heurt plein de révolte et de pitié envers ce père,

vaincu, qui aura toujours confondu l'amour avec le devoir et le respect.

Le film des frères Taviani, n'est pas une fresque de scènes « héroïques » mais constitué de gestes simples et quotidiens. La sobriété et l'esthétisme des images en font un film lyrique. Tourné pour la TV italienne, il fut primé au festival de Cannes en 1977.

Ce récit ne date pas de cent cinquante ans, (l'auteur n'ayant qu'une quarantaine d'années). Il semble encore plus anachronique lorsqu'il est reçu par un public citadin. On se pose alors la question du pouvoir au sein de la famille.

Le pouvoir patriarcal projeté dans le monde moderne, que peut-il encore être ? Une autorité ? Pas seulement, car le père, reçoit autant de l'enfant que l'enfant peut recevoir de lui. Leurs relations sont faites de mystère, d'amour et de complicité. L'enfant ne mettra pas en doute le pouvoir naturel à partir du moment, où ce dernier se présente à lui comme faillible.

Mais le pouvoir doit-il être forcément lié au sexe ?

Ne pourrait-on pas parler de pouvoir parental ?

Ce qui paraît être plus en rapport avec la réalité.

Jacqueline HIVET

la n.a.f. en mouvement

quarante villes de plus

C'est, une fois encore, du journal dont je vous parlerai ici. Organe principal de la diffusion de la pensée royaliste, il est aussi le meilleur instrument d'action et de pénétration dans les milieux les plus divers. Il est donc normal que nous efforcions d'en améliorer la qualité et d'en augmenter le rayonnement.

Améliorer la qualité. C'est l'objet de notre questionnaire « Qu'en pensez-vous ? » paru dans notre dernier numéro. A l'heure où ces lignes sont écrites plusieurs centaines de réponses sont déjà arrivées, c'est bien, mais c'est encore insuffisant. La modification du journal doit être un travail collectif de toute la communauté militante nafiste, appuyé sur l'avis de la Totalité des lecteurs. Alors ne tardez pas, renvoyez-nous le questionnaire (ou demandez-le nous, si vous n'en avez plus).

Augmenter le rayonnement. Il y a un an, nous avons lancé l'opération « N.A.F. en kiosques » dont le succès nous a permis de mettre le journal en vente dans les kiosques de la région parisienne. Les résultats sont très appréciables puisque, après un an, nous constatons que notre audience a doublé sur Paris. Aujourd'hui, il s'agit d'étendre ce succès à un certain nombre de villes de province. Nous procéderons toujours prudemment et par étapes. Pour l'instant, nous avons sélectionné dans quarante villes de province, un ou deux kiosques dans lesquels « Royaliste » a été mis en vente depuis quinze jours. Il est certain que cette expérience ne sera un succès que si, comme nous l'avions fait à Paris, elle est appuyée par une vaste opération de propagande extérieure : tracts, autocollants, affiches, etc. Or tout ceci, vous le savez, coûte cher et dépasse les possibilités actuelles de notre budget. C'est donc, comme d'habitude, vers vous que je me tourne, sachant que, comme d'habitude, vous répondrez généreusement à mon appel. La souscription « quarante villes de plus » que nous ouvrons aujourd'hui devrait rapporter 35 000 F pour nous permettre l'effort de propagande souhaitable. Mais nous en avons besoin très vite pour éditer rapidement le matériel nécessaire.

Alors, à vos chéquiers et merci !

Yvan AUMONT

Adressez vos dons à l'ordre de « ROYALISTE » C.C.P. Paris 18 104 06 N.

notez le :

AIX-EN-PROVENCE — Mardi 6 décembre — Dîner-débat avec Gérard Leclerc et Philippe de Saint-Robert qui présentera son dernier livre « Les septennats interrompus ». Le dîner aura lieu à l'auberge du Graal. Toute correspondance à N.A.F. — B.P. 38 13100 Aix-en-Provence.

NANCY et région Est — Samedi 10 et dimanche 11 décembre — Session avec Bertrand Renouvin — Tous renseignements auprès de Mme Régine Denis, 4 rue Pasteur 88000 Epinal - Tél. : (29) 82-24-23.

NICE — Dimanche 4 décembre à 12h30 — Déjeuner débat avec Bertrand Renouvin et Philippe de Saint-Robert qui présentera son dernier livre « Les septennats interrompus ». Le déjeuner aura lieu au restaurant « Lou Castelet » au Plan de Carros — Participation aux frais 55 F. Inscriptions et correspondance à N.A.F. B.P. 659 06012 NICE CEDEX.

LYON — Dimanche 4 décembre — Session régionale ouverte à tous nos lecteurs, avec la participation de Gérard Leclerc. La session commencera à 10h et se tiendra à la « Brasserie Lyonnaise » 26 cours de Verdun, 69002 Lyon. Le déjeuner sera pris sur place. Inscriptions à N.A.F. B.P. 69397 Lyon Cedex 3.

TOULON — Lundi 5 décembre à 20 h 45, conférence débat avec Philippe de Saint-Robert qui présentera son dernier livre « Les septennats interrompus » le débat sera animé par Gérard Leclerc. La réunion aura lieu à 20 h 45 dans les salles du Grand Hôtel, place de la Liberté à Toulon.

TROYES — Vendredi 16 décembre à 21 h, le club Anthinéa organise une réunion débat où Philippe de Saint-Robert présentera son dernier livre « Les septennats interrompus », le débat sera animé par Michel Giraud. Les lecteurs de « Royaliste » sont vivement incités à assister à cette réunion. Elle aura lieu dans la salle des Assurances agricoles, 2 rue Jeanne d'Arc à Troyes.

PARIS et Région Parisienne — La fédération de Paris organise le vendredi 9 décembre un dîner-débat à 19h45 avec M. Olivier Clément et animé par Gérard Leclerc. Le thème de l'exposé sera « Soljenitsyne contre les idéologies, témoin de l'homme inépuisable ». Olivier Clément, bien connu de nos abonnés, est l'auteur de divers ouvrages dont l'Esprit de Soljenitsyne et l'autre soleil, qui seront en vente au dîner. Participation aux frais 45 F (étudiants et chômeurs 30 F) En raison du nombre de places limité on est prié de s'inscrire au journal (Tél. 742-21-93).

bulletin d'abonnement

Les abonnés reçoivent en supplément, « La lettre royaliste », publication bi-mensuelle qui leur est spécialement destinée et qui paraît en alternance avec le journal.

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (50 F), un an (90 F), de soutien (150 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix.

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des des Petits-Champs, 75001 Paris — C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris



par
bertrand
renouvin

l'europe policière

L'intérêt d'une réflexion bi-mensuelle est de conserver en mémoire ce que l'actualité quotidienne aurait tôt fait de nous faire oublier. Ainsi, l'affaire Klaus Croissant qui s'estompait déjà moins d'une semaine après l'extradition de l'avocat allemand. Je ne reviendrai pas sur la controverse juridique, et sur le scandale que constitue la négation d'un droit d'asile sacrifié aux prétendus « impératifs » de la lutte anti-terroriste. Tout de même, Klaus Croissant n'avait pas posé de bombes ! Le voici livré à un pays qui vit sous le régime des « interdictions professionnelles » et pratique la chasse aux sorcières. Et M. Giscard d'Estaing s'est empressé d'acquiescer à tout cela, marquant de façon particulièrement odieuse la solidarité qui unit les tenants de l'ordre établi.

Mais il ne suffit pas de s'indigner. Derrière l'alliance du libéralisme avancé et de la social-démocratie dynamique, se profile l'inquiétante réalité d'une Europe que les doux rêveurs de l'après-guerre n'imaginaient pas : L'Europe des polices politiques et des prisons pour « déviants », celle du totalitarisme supranational secrété par la société industrielle.

Vous direz peut-être que j'exagère, ou que je tente de masquer le danger réel du terrorisme sous le risque illusoire d'une logique totalitaire forgée de toutes pièces. Après tout, la France et l'Allemagne ne sont-elles pas des démocraties, où l'on vote régulièrement et librement ? Ne sommes-nous pas libres de nous déplacer à notre guise et de lire ce qui nous plaît ? Devons-nous rejeter une société industrielle qui nous donne, en abondance, de quoi nous chauffer, nous nourrir, nous couvrir et même nous distraire ? C'est vrai. Mais ces libertés conditionnelles et peut-être temporaires

ne doivent pas cacher les liens qui unissent le capitalisme au totalitarisme — et la logique qui risque d'en découler.

Libertés conditionnelles ? N'oublions pas comment la droite a brisé la Gauche prolétarienne, dès lors que ce mouvement n'a plus respecté un certain jeu politique. N'oublions pas non plus comment la gauche a réagi à la « nouvelle philosophie » qui dénonçait l'ordre intellectuel : oubliés le « sens du dialogue », la « tolérance » et le « débat démocratique ». Place à l'insulte basse, au procès d'intention, à l'enquête inquisitoriale sur le passé et sur la vie privée. Permissive, notre société ? Oh ! bien sûr, elle s'accommode parfaitement de l'outrance des modes, du retour à la campagne des marginaux, ou d'une « révolution sexuelle » qui ne la menace en rien et qui rapporte au contraire beaucoup d'argent. Mais gare à celui qui conteste radicalement l'ordre établi, ne serait-ce que sur le plan intellectuel.

Simple intolérance ? Classique réaction d'autodéfense ? Peut-être. Mais regardons, autour de nous, le monde qui est en train de naître. Le monde de l'argent, de l'économie sauvage, de la technique souveraine. Permettra-t-il la dissidence, ou même la simple différence ? J'en doute. Car cette « société d'abondance » est aussi celle de l'abstraction, du déracinement, de la déshumanisation.

Système abstrait, c'est-à-dire séparé. De même que l'argent circule d'un bout à l'autre du monde selon des lois qui nous échappent, la machine industrielle fonctionne en dehors de nous, mettant en œuvre des mécanismes que nous ne comprenons plus, poursuivant des objectifs qui nous sont étrangers. Il n'y a plus de profit mais quelque chose qui s'appelle la rentabilité. Il n'y a plus de produit mais des choses qui sont comme les avatars d'opérations infiniment plus intéressantes. Il n'y a plus de monnaies, puisqu'on s'est détaché de l'or, puisque le franc « flotte », puisqu'on compte en euro-dollars ou en DTS. Monde inconnu, inaccessible. Système habile à dissoudre, à déposséder, à déraciner. A des groupes financiers sans feu ni lieu correspondent des entreprises de plus en plus dépourvues d'attaches régionales et nationales. On fabrique en Asie, on assemble en Afrique, on vend en Amérique, on dépend d'une direction qui a son siège aux Bahamas et qui place ses fonds en Suisse...

Système inhumain. Sur ce marché sans limites, l'homme lui-même est devenu une marchandise qui se déplace et se vend en fonction de l'offre et de la demande. Il est « cadre », « responsable », « manager » ? Mais le système

le dépossède de son savoir, lui reconnaît des compétences illusoires, lui délègue de faux pouvoirs. Poussière d'individus qui s'entrechoquent, et que le système tient par l'ambition, l'argent, et la peur de n'être plus rien, du jour au lendemain. Au-dessus de cette poussière, l'entreprise, qui finit par englober le tout de la vie : non seulement le travail, mais aussi la santé, l'alimentation, les loisirs — et même l'amour puisqu'on ne vit plus en famille. Avec, pour exutoire aux désirs et aux rêves, un système de production et de consommation de masse qui les exprime ou les crée de toutes pièces, pour son plus grand profit. Ce sont les techniques et la civilisation « made in USA » véhiculées par les sociétés multinationales. C'est la destruction des cultures locales, l'asservissement des peuples au modèle industriel, l'abolition de toute différence. Qu'on soit Arabe ou Sud-Américain, Français ou Espagnol, on finit par boire, par manger, par penser les mêmes choses. C'est bien l'homme tout entier qui est pris dans le système avec, comme ersatz de religion, celle de l'objet, de l'argent, et d'un sexe normalisé.

L'Etat n'est plus que l'instrument de ce système, auquel la technique va désormais donner sa pleine efficacité. De gauche ou de droite, il est là pour huiler les rouages, pour convaincre les « agents économiques » de travailler plus, pour faciliter les concentrations et les investissements étrangers, pour empêcher la renaissance des communautés locales, pour mettre à la raison les dissidents. C'est bien l'Etat-gendarme voulu par les économistes libéraux, et soumis aux véritables puissances.

Il est vain de vouloir réformer un tel système, qui sait très bien se transformer lui-même. Il s'agit de le casser définitivement, au niveau financier, économique et politique. Encore faut-il prendre les bons moyens. Le terrorisme n'en est pas un, puisqu'il renforce les institutions qu'il voudrait abattre et rassemble autour d'elles les foules inquiètes de ses excès. La contestation écologique est insuffisante — même si elle a eu le mérite de soulever de vraies questions — parce qu'elle sera facilement récupérée par une société qui est désormais capable d'effacer les « retombées négatives » du progrès industriel. Au-delà des révoltes partielles, et pour répondre au désespoir d'une jeunesse tentée de répondre au nihilisme par le nihilisme, la restauration de l'indépendance du pouvoir politique est la condition première des révolutions nécessaires, le premier pas vers la libération.

Bertrand RENOUVIN